

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **83 (1947)**

Heft 33

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Vaud: Vevey. — Genève: Allocation d'automne et allocation ordinaire 1948. — Félicitations. — U. I. G. - Messieurs: Collecte de manuels usagés. — Pour une commission paritaire de l'enseignement. — Neuchâtel: Comité central.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: Ernest Briod: Les études et la vie. — A. C.: Jules Romains et les instituteurs.

PARTIE PRATIQUE: Le canton du Tessin. — Lectures géographiques: Les gratte-ciel. — Les ravages des termites. — Bibliographie.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

Vevey. L'assemblée de section est convoquée pour le jeudi 25 septembre 1947 à 17 h. 15 à Blonay, terrasse du Château (en cas de pluie au Collège), sous l'ordre du jour suivant:

1. Nouveaux membres honoraires.
2. L'école aux Etats-Unis.
3. La question des notes.
4. Le statut des fonctionnaires.
5. Communications du comité.
6. Propositions individuelles.

Vevey le 8 septembre 1947.

Le Comité.

P.S. — Il est rappelé que le montant de la cotisation annuelle est de fr. 2.—. Prière aux collègues qui ne l'ont pas acquitté de le faire sans tarder. Compte de chèques postaux II b 2593.

GENÈVE

ALLOCATION D'AUTOMNE ET ALLOCATION ORDINAIRE 48

La Fédération a pris position dans le cadre du Cartel sur la question de l'allocation d'automne, ainsi que sur celle de l'allocation ordinaire. En ce qui concerne la première, nous nous sommes ralliés à la proposition de l'évidente majorité de l'assemblée (300 fr. d'allocation personnelle et 40 fr. par enfant). Ce chiffre est raisonnable et il demeure en dessous des possibilités de la Caisse de l'Etat.

Pour 48, il s'agissait de trouver un système qui tînt compte du principe de réadaptation (%) tout en s'inspirant des considérations sociales que le montant des salaires inférieurs exige. Il a été admis que le 60 % au moins devait être envisagé et que d'ailleurs il convenait que la somme représentée par l'allocation ne fût en aucun cas inférieure à 3600 francs.

Il convient de souligner que, exception faite des salaires inférieurs (et notoirement insuffisants), l'année 48 sera la première où nous verrons la hausse du coût de la vie (indice fédéral) entièrement compensée. A moins que l'Etat envisage un geste plus large (après tout, l'initiative pourrait aussi lui appartenir!) il conviendra de se rappeler tout cela

lorsque reviendront les périodes de basses conjonctures... où l'initiative ne nous appartient plus. La revalorisation des fonctions et leur reclassement doivent apporter à certaines catégories du personnel de l'Etat une compensation au manque à gagner subi du fait de la situation financière, mais pas à toutes. En bonne justice et selon la plus rigide des logiques il semble que du moment que l'Etat paye les fonctionnaires « selon ses moyens », quand les moyens sont là il convient d'en faire bénéficier ceux qui ont souffert de leur carence. C'est d'ailleurs et après tout une simple question d'équilibre : il ne convient pas de laisser le curseur au même point du balancier suivant que profits et pertes varient inversement.

Matile.

FÉLICITATIONS

Nous nous empressons d'exprimer nos vives félicitations à M. **Ed. Decoruet**, président de la Fédération vaudoise, qui vient d'être appelé à remplir la fonction récemment créée de chef de l'Office du personnel. Le C.E. vaudois n'aurait pu avoir la main plus heureuse. Tous nos vœux au titulaire !

Pour la Fédération genevoise :

Haubrechts, secr.

Matile, prés.

U. I. G. - MESSIEURS

COLLECTE DE MANUELS USAGÉS

Le comité de l'U.I.G. rappelle que le Département a autorisé la collecte, en faveur des enfants étrangers privés de matériel scolaire, des **manuels périmés**. Les collègues qui s'intéressent à cette œuvre d'entraide sont priés d'empaqueter les dits manuels et de les livrer à l'Ecole du Grütli. Ceux qui sont trop éloignés du centre de ramassage voudront bien aviser le président de l'U.I.G. par carte postale (R. J. Grosselin 9) dès que leurs colis seront à disposition.

Le Comité.

POUR UNE COMMISSION PARITAIRE DE L'ENSEIGNEMENT

La commission paritaire est à l'ordre du jour. Rappelons brièvement de quoi il s'agit : Depuis la révolution industrielle du XVIIe, la production est organisée, dirigée par une minorité intelligente (patronat) et exécutée par une masse anonyme (salarial) à laquelle on n'a longtemps reconnu que le droit d'exécuter des ordres et dont on ne réclamait que les qualités d'intelligence nécessaires à une bonne exécution du travail. Or il tombe sous le sens que dans une quantité de domaines, ceux qui sont aux prises au premier degré avec les difficultés pratiques de l'exécution peuvent avoir, du fait de leur point de vue privilégié, des aperçus, des idées, qui échapperont aux dirigeants. De là une revendication toute naturelle des « travailleurs » à un droit de collaboration dans l'entreprise. C'est là (et non pas dans le domaine de la rétribution du travail) qu'il faut chercher l'origine du mouvement qui a abouti à la création des *commissions d'usine*. Il s'agit avant tout d'une revendication tendant à la reconnaissance de la condition humaine de l'ouvrier.

Si l'on veut bien examiner les choses de près, et se laisser guider par l'expérience, on verra bien que l'usine n'a pas de position à part dans

ce domaine, mais que, partout où des hommes sont associés dans une œuvre quelconque, la collaboration est nécessaire autant au moins qu'une direction d'une part et une soumission d'autre part, accompagnées l'une de compréhension et de sagacité, l'autre de dévouement et de conscience. L'humanisation des conditions morales de travail (nous voulons dire : des conditions à la mesure de l'homme, de ses capacités, de ses facultés de responsabilité) l'humanisation des conditions de travail donc, n'est pas seulement un avantage personnel et collectif pour la masse des « exécutants », elle détermine un accroissement des possibilités de toute l'entreprise : la commission paritaire supprime les longueurs de la voie du service, elle permet la mise en commun des préoccupations, la confrontation rapide des points de vue. Enfin c'est une affaire de conséquence : dans un pays qui a choisi la démocratie, il importe que cette conception ne demeure pas exclusivement du domaine politique. Il convient qu'elle pénètre l'économique et le social, faute de quoi elle demeure idéale et inopérante.

(A suivre)

M.

FÉLICITATIONS

Notre collègue Matile est un homme aux multiples activités, ce qui ne l'empêche pas d'être un heureux père de famille, d'autant plus heureux que celle-ci vient de s'augmenter d'une quatrième tête blonde. Nos félicitations à la maman... et au papa et nos meilleurs vœux. (Réd.)

NEUCHÂTEL

COMITÉ CENTRAL

Longue et laborieuse séance, le samedi 6 septembre. Pendant les vacances, le travail s'est accumulé, nonobstant la vigilance du président toujours à la brèche. Notre caissier, *William Perret*, fidèle au devoir, est présent malgré le deuil cruel qui vient de le frapper. *Charles Rothen* le remercie en lui réitérant l'expression de la sympathie et de l'affection de tous.

Réceptions. Des collègues étrangers nous avaient fait part de leur intention de séjourner à Neuchâtel. Il s'agissait d'abord de cent cinquante Américains devant suivre à l'Université des cours de vacances d'une durée de trois semaines. Quoique, en août, bon nombre de collègues eussent déserté la ville, la S.P.N. avait fait de son mieux pour offrir à ces hôtes un accueil cordial et quelques distractions. Sur demande du C.C., nos collègues *Fritz Humbert-Droz* et *Sam. Simmen* s'étaient obligeamment mis à disposition.

Il a fallu quelque peu déchanter. Il y a eu des complications et les cent cinquante collègues attendus se sont réduits à une trentaine de personnes, employés d'administration pour la plupart. Les cours donnés par *MM. Neeser*, recteur de l'Université, et *Pierre Bovet* furent forcément modifiés et adaptés, et ne durèrent que quinze jours. Quant à la partie récréative, simplifiée elle aussi, chacun s'en déclara satisfait.

Quelques jours plus tard, soit du 27 au 30 août, une douzaine d'instituteurs et institutrices français ont séjourné à Neuchâtel où ils ont fait

des visites de classes. Reçus et hébergés par la S.P. du chef-lieu, ces collègues ont continué leur tournée par Berne, Lausanne et Genève.

La période des vacances n'est pas idéale pour organiser des réceptions. Trop de collègues sont absents. Les présents y ont été de leur dévouement, aussi le président leur exprime-t-il la vive reconnaissance du comité.

Traitements. Se basant sur les traitements récemment adoptés par le Grand Conseil du canton de Vaud, *Charles Rothen* a préparé l'échelle des revendications qu'il estime pour nous normales et justifiées.

Après un examen approfondi, le C.C. approuve les propositions de son président. Ces propositions seront donc soumises à la Commission spéciale, puis, une fois mises au point, à la *Fédération* qui se chargera de les transmettre au Conseil d'Etat. Convocation de la commission fixée au 27 septembre. Il serait désirable qu'une consultation des sections pût avoir lieu avant cette date; avis aux comités.

Assemblée générale. Elle est fixée au samedi 15 novembre, à Neuchâtel. Comme d'habitude, elle comportera une conférence, une partie administrative et sera suivie de la séance de la *Société de travail manuel et réforme scolaire*.

Fédération. Tout ne joue pas pour le mieux à la Fédération: certains groupements — pas le nôtre — veulent faire cavaliers seuls. Pour parer au danger d'une dispersion des forces, certainement nuisible à tous, le comité a préparé de nouveaux statuts. Examen du C.C. qui les trouve parfaits. Puissent-ils être adoptés et observés par tous!

S. Z.

RAPPEL AUX COMITÉS DE SECTION

L'assemblée générale sera appelée à adopter les nouveaux *statuts de la S.P.N.*

Les propositions de modifications éventuelles au projet présenté doivent être envoyées, *avant le 30 septembre*, au président de la commission: *Fritz Humbert-Droz, Neuchâtel*.

S. Z.

SOCIÉTÉ SUISSE DES MAÎTRES DE GYMNASTIQUE

COURS DE GYMNASTIQUE SCOLAIRE

La Société suisse des maîtres de gymnastique organise, sous les auspices du Département militaire fédéral, un cours destiné au personnel enseignant de la Suisse romande et du Tessin.

Ce cours pour jeux, gymnastique et excursions aura lieu à Bex, du 20 au 23 octobre 1947.

Indemnités: de jour fr. 7.—, de nuit fr. 4.— ainsi que le remboursement des frais de voyage aller et retour IIIe cl., trajet le plus avantageux de la localité où l'on enseigne à l'endroit du cours.

S'inscrire jusqu'au 25 septembre 1947 auprès du président de la C. T. Monsieur F. Müllener, inspecteur de gymnastique, Zollikofen.

Zollikofen, le 15 août 1947.

Pour la Commission technique:
F. Müllener, président.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

LES ÉTUDES ET LA VIE

On se fait parfois un malin plaisir (« Schadenfreude », disent nos Confédérés) de relever le fait que nombre d'hommes marquants de tous les temps auraient été de piètres écoliers, et d'en conclure que l'école est une médiocre préparation à la vie. Toutefois, les témoignages sur lesquels on se base mériteraient d'être analysés avec quelque perspicacité. Parce que Winston Churchill avoue son manque de succès dans sa première école, surtout en latin et en branches classiques, on veut le faire passer pour réfractaire à l'étude, et on oublie sa passion pour l'histoire, et sa prédilection pour le français et les branches positives. Il est des hommes éminents qui portent en eux-mêmes, dès l'enfance, les gages de leurs succès futurs ; tel Rudyard Kipling qui, aussitôt délivré de l'école où il était profondément malheureux, se révèle journaliste, puis poète, conteur et romancier hors pair. Des exemples de ce genre abondent en tous pays. Suffisent-ils à faire condamner l'école en général, et notamment la nôtre ?

C'est ce que s'est demandé le Dr Henneberger, professeur de mathématiques et conseiller de profession à Bâle¹. Pendant 40 années, il a dressé les fiches de près de 2000 bacheliers bâlois, en les suivant à l'Université s'il y avait lieu, et aussi dans la vie. Et il est parvenu aux conclusions suivantes :

1. Il arrive parfois, mais par cas isolés, que des élèves qui furent brillants au gymnase échouent aux études supérieures et dans leur profession.
2. Il n'est pas rare que des porteurs de certificats de maturité péniblement obtenus se développent remarquablement à l'Université et réussissent brillamment dans leur profession.
3. Mais les deux cas ci-dessus sont des *exceptions*. La règle est que le résultat des études supérieures et la vie professionnelle confirment pleinement le verdict de l'école.

Il faut d'ailleurs interpréter ce que l'auteur considère comme un succès professionnel. Ce n'est pas le succès matériel ni même la situation sociale acquise qu'il prend en considération, mais la distinction avec laquelle s'exerce une fonction même modeste. Un instituteur primaire se vouant de toutes ses forces à sa tâche lui paraît au-dessus d'un professeur d'Université répétant année après année des cours sans originalité.

Cette enquête est, certes, pleine d'intérêt, mais elle ne fait que démontrer un fait d'évidence, et laisse ouvertes toutes les questions touchant à la matière et à la forme de l'enseignement, ainsi qu'à la formation du caractère. Et surtout elle ne touche pas à ce que nous appellerons le *drame des études* : que deviennent, que sont devenus les milliers d'enfants qui sont entrés pleins d'espoir au collège, et en ont été

¹ *Schulerfolg - Studienerfolg - Lebenserfolg*, tirage à part de la revue « Berufsberatung und Berufsbildung ».

refoulés après un, deux, trois ans et plus, à cause de l'impitoyable devoir de sélection qui incombe au personnel enseignant ? Non pas que nous considérions tout départ du Collège classique en cours d'études comme une catastrophe. L'élève n'y a pas perdu son temps ; s'il révèle à 12 ans ~~des aptitudes~~ pour les sciences ou à 14 ou 15 pour une carrière commerciale, entraînant une bifurcation vers un autre établissement, tout est pour le mieux, encore qu'un changement d'orientation laisse toujours quelques lacunes dans la succession des cours suivis. Je songe plutôt aux désaxés, aux désorientés, qui ne savent trop où aller en pareil cas. Quel pour cent des enfants admis au collège représentent-ils ? On ne nous l'a jamais dit. Ils méritent d'être observés et suivis avec sympathie. On l'a souvent remarqué : c'est en étudiant les causes des maladies que les hygiénistes établissent les règles de la santé. C'est par l'observation des anomalies intellectuelles que le Dr Decroly de Bruxelles a constitué toute une pédagogie applicable aux normaux. Ce sont les difficultés rencontrées par trop d'enfants dans leurs études qui montrent les erreurs à éviter pour la généralité.

Quand une question de réforme scolaire se pose, on prend volontiers l'avis de ceux qui ont réussi leurs études dans le cadre admis. Il y aurait un intérêt au moins égal à entendre quelques opinions émanant de ceux qui furent refoulés et durent, à un moment donné, changer de route. Tous ne furent pas des cancre, loin de là ; mais précisément parce qu'ils ne se sont pas accommodés de la voie établie, il serait utile que, parvenus à l'âge d'homme, ils nous disent leur sentiment sur les difficultés qu'ils ont éprouvées et celles que leur éviction leur a valu par surcroît. Les pédagogues officiels pourraient en tirer d'utiles enseignements.

Dans l'une des conférences médico-sociales données récemment à Lausanne sous les auspices du Secrétariat vaudois de l'enfance, M. le Dr Lucien Bovet a dit ce qui suit : « Généralement, les maîtres d'école sont recrutés parmi d'anciens bons élèves. C'est assez normal. Or, il leur manque une expérience : celle d'avoir été des derniers de classe ». Prononcée apparemment à l'adresse des maîtres primaires, cette phrase¹, lourde de sens sous son aspect humoristique, ne s'en applique pas moins aux maîtres secondaires. Ils n'ont pas le devoir de promouvoir des incapables aux études supérieures ; mais il y a, dans cette incapacité, des degrés divers qu'il faudrait étudier. Il faut en convenir : il n'est pas normal que l'Etat dise au garçon refoulé de l'une de ses écoles : « Va je ne te connais plus ; débrouille-toi comme tu pourras ! » Son admission momentanée a créé envers lui des devoirs qui ne devraient pas être méconnus. Sans doute reçoit-il des conseils bienveillants au moment de la rupture, mais une documentation précise fait encore défaut pour les rendre efficaces ; il faudrait la créer. Ce serait un travail de longue haleine ; mais il vaut la peine d'être entrepris. Sous quelle forme pourrait-il être réalisé sans constituer pour les moins favorisés le handicap que serait

¹ Déjà citée par Mlle Chessex dans son judicieux article du 10 mai.

une sorte de « casier scolaire » analogue à je ne sais quel « casier judiciaire » ?

L'enquête du prof. Henneberger, d'ailleurs parallèle à une autre effectuée à Zurich par M. Max Zollinger, nous montre le procédé à employer. Il faudrait qu'une fiche des études et de l'apprentissage — simple carton de 20 cm. sur 12 ou 15 — soit instituée, accompagnant l'élève dès sa dixième année, puis le jeune homme, et mentionnant année après année, avec de brèves remarques sur ses aptitudes et ses circonstances personnelles, les résultats généraux obtenus à l'école, qu'elle soit publique ou privée, puis, éventuellement, en apprentissage et dans la vie pratique. A la 20e année, ces fiches viendraient se ranger dans un fichier constitué par l'Etat dans un de ses bureaux. Quelques données sur la carrière entreprise pourraient s'y ajouter ensuite quand elles pourraient servir au but poursuivi.

Mais quel serait ce but ? Tout simplement de fournir à la pédagogie, à l'organisation scolaire, à la législation, des données précises et un matériel d'investigation qui leur font défaut aujourd'hui. Toutes les fois qu'une revision des programmes et des règlements d'études vient en discussion, on entend soutenir, avec une égale conviction, les thèses les plus opposées, sans que soient formulés à leur appui autre chose que des opinions, des sentiments, des appréciations personnelles, et non des faits. Les fiches d'études et d'apprentissage fourniraient aux pédagogues et aux législateurs les faits qui leur manquent pour étayer leurs décisions. Aucun nom ne serait cité dans cette utilisation, tout au plus un numéro. Le collationnement des cas semblables permettrait de remonter aux causes des difficultés rencontrées. Des causes on pourrait peut-être déduire quelques remèdes à appliquer. Défaut d'aptitudes dans un domaine déterminé, méconnaissance d'autres aptitudes malheureusement ignorées, ambitions familiales, insuffisamment justifiées, méconnaissance des droits de l'enfant, goûts contrariés, contingences diverses auxquelles on n'a pas pris garde (santé, difficultés familiales, divorce des parents, ressources matérielles insuffisantes), problèmes d'hérédité, crise momentanée engendrée par des causes fortuites (puberté) ou générales (guerre, cherté de l'existence), influences diverses s'exerçant sur l'enfant (radio, cinéma, sociétés), toutes ces choses et d'autres encore sans doute, seraient notées, et leurs effets appréciés.

Quelles limites faudrait-il assigner à ces investigations ? Elles pourraient se borner d'abord aux élèves d'établissements secondaires et professionnels. L'expérience déterminerait ensuite leur extension ou, au contraire, leur restriction à certains cas particuliers.

Ce n'est pas l'école seule, c'est toute l'œuvre de protection de l'enfance, toute la législation sociale qui pourraient mettre à contribution les renseignements fournis par un tel dossier, s'il était généralisé. Toutefois, c'est avant tout à consolider les rapports de l'école et de la vie que nous voudrions le voir utilisé. Il suffirait qu'une majorité des fiches ainsi constituées soient relativement complètes, pour que s'établisse un tableau mettant en regard les résultats des études d'une part, et la vie

d'autre part, qu'on l'entreprenne ou non muni des diplômes officiels. Sur la base de telles données, nos après-venants pourraient, dans 15 ou 20 ans, entreprendre une réforme scolaire ou une consolidation des études assurée d'un succès durable.

Ernest Briod.

JULES ROMAINS ET LES INSTITUTEURS

On ne sait que trop avec quel dédain beaucoup d'écrivains français (et aussi quelques hommes de lettres romands) parlent de nous et de notre profession. On n'en est que plus heureux de découvrir chez quelques-uns des plus grands écrivains une attitude exactement contraire. (On n'a pas oublié, entre autres, l'opinion de Valéry sur l'école primaire.) Et du premier au dernier des vingt-sept volumes des « Hommes de bonne volonté », Jules Romains ne se lasse pas de montrer la sympathie qu'il éprouve pour les maîtres d'école et leur œuvre. Je voudrais, entrant dans quelques détails, en donner ici certaines preuves tangibles.

Jules Romains n'est pas de ceux qui pensent que notre métier puisse être fait par n'importe qui. Il y faut un don, « l'un des plus rares et des plus mystérieux : l'autorité, l'art de se faire respecter et obéir sans en prodiguer les moyens... Jerphanion aimait à dire, en parlant de certains ministres fameux, qu'ils n'auraient pas été capables de tenir une classe de vingt élèves, et qu'on devrait bien soumettre à une épreuve de ce genre tous les futurs « gouvernants ».

L'enseignement, dit-il ailleurs, est « un beau métier, un des plus beaux qu'on puisse avoir ».

Voici comment Jules Romains parle du pouvoir du maître qui a de l'autorité naturelle et qui est aimé de ses élèves : « Clanricard est sûr, s'il s'en donne la peine, de faire comprendre à sa classe n'importe quoi — n'importe quoi d'essentiel. Il possède sa classe à tout moment... Si Clanricard pense une chose pour sa classe, pour qu'elle passe dans sa classe, et s'installe immédiatement dans la cinquantaine de petites têtes ébouriffées, il n'a qu'à vouloir, et aussitôt il lui vient des mots, un ton de voix, un tour de phrases tels que personne ne bronche plus, et que la classe visiblement pense cette chose qu'il veut. »

Les deux chapitres que l'auteur consacre à Clanricard parlant aux enfants — l'un au premier volume, l'autre au dernier — sont parmi les plus émouvants de cette œuvre monumentale. En voici un passage : « Ce matin-ci est déjà trop vif pour qu'on ouvre les fenêtres toutes grandes. Aucun de ces pauvres gosses ne se plaindrait peut-être. Mais on en verrait qui pâliraient un peu plus. Ils sont déjà bien assez pâles. D'autres ramèneraient leurs genoux nus sous leur tablier. Cet autre, au premier banc, qui a de si beaux yeux bleus, et si graves, se tournerait vers la fenêtre, et avec une toux légère qui serre le cœur, regarderait le dehors, non pour se plaindre d'être exposé au froid, mais comme pour s'excuser d'être faible et frileux. »

L'estime que l'auteur éprouve pour les instituteurs ne se dément jamais. Jean Jerphanion, brillant élève de l'Ecole normale supérieure, fait la connaissance de Clanricard : « Mon père aussi, dit Jerphanion,

est instituteur, en province.» Ils sourirent ensemble. Ils échangèrent un regard, comme des gens qui viennent de se découvrir une proche parenté, et qui, chacun dans les yeux de l'autre, cherchent un signe, une lueur familiale, qu'un étranger ne saisirait pas.»

Treize ans plus tard, Jerphanion, devenu professeur, puis homme politique, candidat à la Chambre des députés, expose son programme au banquet de l'Amicale des instituteurs de la Haute-Loire : « Dans l'ensemble, se dit-il avant de commencer, ce sont de braves types, solidement instruits, qui prennent leur fonction au sérieux, et qui ont le respect de la pensée. Je les sens tout proches de moi. »

« Ce qu'on leur avait promis, de la part de Jerphanion, ce n'était pas une simple allocution de fin de banquet, c'était une longue et sérieuse causerie. Et leur métier leur rappelait chaque jour que même des questions élémentaires, pour peu qu'on ait le respect du sujet et de l'auditoire, ne se laissent pas traiter en quelques mots. »

Autre marque d'estime. Vers le milieu de son discours, forcé d'abréger par le manque de temps, Jerphanion, bien qu'excellent orateur, est un instant fort soucieux de trouver une transition, car, se dit-il, « ce sont des gens à qui l'on a appris à composer ».

Dix ans après, Jerphanion est ministre des affaires étrangères ; il donne sa démission pour des motifs qui l'honorent, mais il est attaqué basement par une feuille de chantage. Il s'en désole : « Mes amis au loin, s'écrie-t-il, les inconnus qui pensaient à moi avec confiance, avec une sorte d'affection... *je songe aux instituteurs*, aux anciens combattants, aux paysans de mon pays et d'ailleurs... à des jeunes gens qui disaient peut-être : « Celui-là, ce n'est pas une roulure comme tant d'autres... C'est un chic type ! »

Terminons ces hommages au corps enseignant primaire par ce mot de Bouitton, un homme d'Etat de premier plan : « Moi, j'aime bien les instituteurs. »

Et ce n'est pas par hasard que l'un des plus sympathiques parmi les innombrables personnages de cette fresque gigantesque est précisément un maître d'école, ce Clanricard dont nous avons déjà parlé.

« Jerphanion se répétait, en regardant Clanricard : « Il vaut mieux que moi. Même son métier, comme il le fait bien ! Avec quelle conscience, quelle patience ! »

Pierre Jallez, l'écrivain célèbre, se demande un jour : « Parmi la foule de gens que je connais, combien y a-t-il de vrais nobles, de nobles de nature, de nobles de droit naturel ? » Il réfléchit, cite sept ou huit noms, et ajoute : « ... et ce Clanricard dont Jerphanion parle avec tant de respect. »

Tout à la fin du dernier volume, quelques-uns des principaux personnages sont réunis pour fêter les fiançailles de Jallez. Ils pensent à leurs amis absents, à ceux qu'ils voudraient avoir avec eux : « C'est bien dommage, dit l'un d'eux, que Clanricard ne soit pas ici ce soir avec nous. » — « Il y a une chaise libre au bout de la table, répond Jallez ; nous pouvons y faire asseoir les absents tour à tour... Clanricard d'abord. »

Avec les années, Clanricard est devenu directeur d'école primaire : « Les élèves l'appellent « le père Clanricard », pour se conformer à l'usage, mais le respectent comme quelqu'un de très haut placé, qui a un prestige et une légende. On le voit paraître à un angle de la cour. Il est maigre. Il a un petit visage creusé, une moustache de rien du tout, qui grisonne à peine. Ses yeux sont très rassurants. Mais il y a ce bras qui lui manque, cette légion d'honneur toute neuve à sa boutonnière, les choses qu'on raconte de lui, son air souvent distrait. Il a commandé à Vauquois et à Verdun. Il est resté des heures sous les bombardements. Il est monté à l'assaut en tête de sa compagnie, à travers les rafales de mitrailleuses. Les gamins d'une cour d'école ne se flattent certainement pas de l'intimider. Au moment des jeux les plus criards, il n'aurait qu'à s'avancer de quelques pas et qu'à lever le bras qui lui reste pour que toute la cour soudain devînt immobile. »

Cette dernière citation est un peu longue, mais je n'ai pu me résoudre à la tronquer. Elle est trop belle. Et ce n'est pas tous les jours qu'un très grand écrivain consacre à un maître d'école une page pareille.

Alb. C.

PARTIE PRATIQUE

LE CANTON DU TESSIN

I. Quelques généralités sur sa situation et sa configuration.

Le canton du Tessin est le seul canton suisse qui appartient au versant sud des Alpes.

Il a la forme d'un triangle isocèle dont la base s'appuie au massif du Gothard et dont le sommet pénètre en pointe dans la plaine lombarde.

Sa superficie est de 2818 km² (1/14 de la Suisse).

Le Monte Ceneri (550 m.) partage le canton en deux parties inégales et diverses à tous points de vue : pour la grandeur, l'aspect du sol (dureté de la roche), la densité de la population, le climat, les mœurs, le caractère des habitants. Le Sotto Ceneri est le 1/6 du Sopra Ceneri pour la superficie, mais il possède la moitié de la population totale.

Le Tessin est la continuation naturelle de la voie du Gothard jusqu'en Lombardie et au Piémont. Les Confédérés ont lutté longuement pour s'assurer cette importante voie commerciale. Ils occupèrent définitivement les terres tessinoises en 1512.

II. La frontière

Elle a une longueur totale de 351 km. Sur ses 4/7 (201 km.), cette frontière est commune avec la frontière italienne, et cette frontière commune représente le 1/9 de la frontière totale de la Suisse.

Le point culminant de la frontière est le Basodino à 3277 m. Le point le plus bas est à 197 m. au niveau du lac Majeur.

La borne commune au Tessin, au Valais et à l'Italie : le Grieshorn (2926 m.). La borne commune au Tessin, aux Grisons et à l'Italie : la cime du Cügn au nord du San Jorio.

Quelques anomalies de la frontière tessinoise :

1. La source du Rhin moyen est sur territoire tessinois.
2. Une des sources de la Reuss est sur territoire tessinois.
3. Les vals Mesocco et Calanca appartiennent hydrographiquement au Tessin.
4. La Melezza (Centovalli) coule en bonne partie sur territoire italien.
5. Deux affluents de la Maggia prennent leur source en Italie.
6. Le village d'Indemini sur la Gionna est séparé du reste du canton par le Mont Tamaro. Le haut val Vedasca devrait donc être Italien.
7. Dans le Mendrisiotto, le Gaggiolo (Lanzo en Italie) prend sa source en Suisse, passe en Italie, revient en Suisse pour ressortir une deuxième fois en Italie.

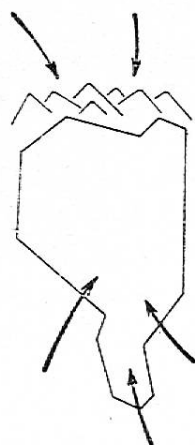
Exercices :

Croquis simplifié de la frontière tessinoise ; y porter en bleu les rivières qui naissent dans le canton et en sortent, en noir celles qui naissent hors du canton et y entrent, en rouge le cas spécial du Gaggiolo.

III. Le climat

Conditions générales : Le Tessin est un territoire montagneux dont l'altitude varie de 200 à 3400 m. Son climat est par conséquent très varié. D'autre part, les Alpes forment une barrière que les vents peuvent difficilement franchir ; elles se dressent comme un mur qui abrite le Tessin aussi bien des vents humides de l'Atlantique que des vents froids et secs de l'Est et du Nord-Est. Les vallées tessinoises exposées au midi ont un climat méditerranéen, beaucoup plus doux que celui des régions situées au nord des Alpes, et qu'on ne retrouve qu'au delà de la plaine du Pô.

Les vents.



barrière climatique des Alpes

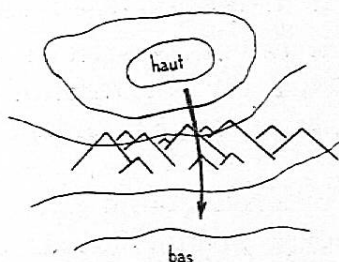
vallées ouvertes vers le sud

*vents chauds et humides
de la région méditerranéenne*

Fig. 1

La région alpine du Tessin connaît une sorte de fœhn local qui contribue grandement à fondre les neiges. Ce « favonio » ou « tedesco » (allemand) est provoqué par la différence de pression atmosphérique entre les deux versants des Alpes.

Fig. 2



maximum barométrique au nord
des Alpes

(sorte de stagnation de l'air qui
s'accumule)

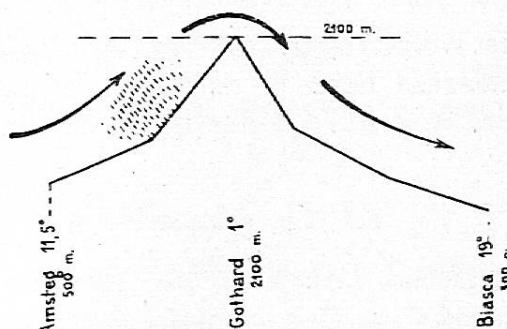
dépression au sud des Alpes
appel d'air vers la basse pression

Résultat : le vent franchit les cols et se précipite en avalanche dans les vallées méridionales ; pluie au nord des Alpes, beau temps et favonio au sud, au Tessin.

Le favonio est un vent chaud et sec.

Anticyclone
pression forte

vent faible
temps pluvieux



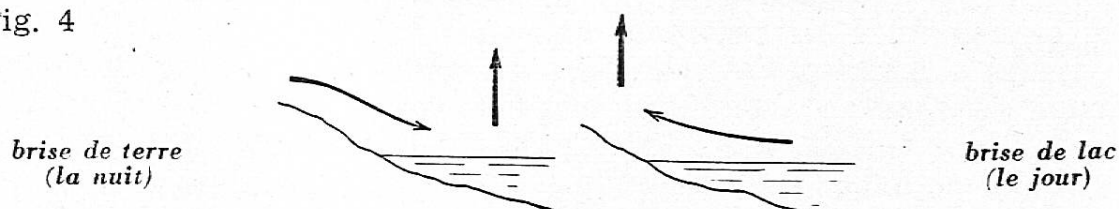
Cyclone
pression faible

vent chaud, sec et violent

Fig. 3

Les différences journalières de pression atmosphérique donnent naissance dans les vallées et au bord des lacs à des vents régionaux (vent d'aval, vent d'amont, brise de lac, brise de terre) qui soufflent alternativement en direction contraire le jour et la nuit.

Fig. 4



Durant les heures chaudes de la journée, la terre se chauffe plus rapidement que l'eau. L'air en contact avec la terre se dilate et s'élève, faisant place à l'air du lac. Pendant la nuit, la terre se refroidit plus rapidement que l'eau, donnant naissance à la brise de terre.

Exemples : Sur le lac de Lugano (Ceresio) la « breva » souffle de 11 heures jusqu'au coucher du soleil et la « tramontana » du coucher du soleil jusqu'au lendemain matin.

Sur le lac Majeur (Verbano) le « libeccio » souffle de midi jusqu'au soir, la « tramontana » de minuit à 11 heures.

En automne surtout, les vents du sud-ouest, chauds et humides, provoquent brusquement des pluies torrentielles tropicales. Ces vents s'appellent « scirocco » ou « marengo » suivant les régions.

La température : les régions qui jouissent du climat le plus régulier sont naturellement celles situées au bord des lacs.

Problème : Surface du Verbano : 212 km². Profondeur à laquelle les variations de température sont encore sensibles : 20 m. Variation maximum de température entre l'été et l'hiver : 10°. Combien le lac restitue-t-il de calories pendant l'hiver ? Combien faudrait-il de tonnes de houille pour donner autant de calories, sachant qu'un kg. de houille donne 8000 calories ?

Température annuelle moyenne dans quelques localités tessinoises :

Bellinzone	222 m.	12 ⁰	Airolo	1143 m.	6,5 ⁰
Locarno	200 m.	11,8 ⁰	Generoso	1610 m.	4 ⁰
Lugano	277 m.	11,4 ⁰	Gothard	2100 m.	0,6 ⁰

Les précipitations : avec son relief montueux et ses vallées couvertes vers la Méditerranée, le canton du Tessin est parmi les cantons suisses les plus arrosés. Il y tombe en moyenne 2 m. d'eau par année.

Cependant la nébulosité y est minime, car si les pluies y sont violentes comme dans les pays méditerranéens (nombreux orages souvent accompagnés de grêle), elles sont aussi de courte durée. Les journées nuageuses sont relativement peu nombreuses (119 jours de beau par année à Lugano, 25 jours de beau en janvier) ; dans aucune autre partie de la Suisse le ciel est aussi souvent serein qu'au Tessin.

Mois les moins pluvieux : décembre, janvier, février.

Mois les plus pluvieux : septembre, octobre.

Quelques chiffres : Hauteur annuelle de la pluie à Brissago, 2113 mm., à Bellinzone, 1677 mm., à Faido, 1426 mm., à Lugano, 1700 mm.

Lors de pluies torrentielles, il fut enregistré jusqu'à 72 mm. d'eau en une heure. Le Verbano éleva le niveau de ses eaux de 2 mètres en 24 h.

A Locarno, Lugano, Bellinzone, il n'y a en moyenne que 2 jours de brouillard par an (ceci grâce aux courants presque constants qui descendent des vallées). Sur le Plateau Suisse : 60 jours de brouillard par an en moyenne.

Lugano compte 2248 heures de soleil par année, alors que Zurich n'en a que 1671.

IV. Le relief des chaînes et des vallées

Le Tessin s'étend entièrement dans une région montagneuse formée de chaînes, de vallées et de collines. Les chaînes tessinoises sont presque toutes orientées du nord au sud. L'extrême nord du canton est formé de terrains sédimentaires auxquels l'érosion a donné des formes très découpées. Mais la plus grande partie des Alpes tessinoises (nappes de gneiss) sont formées de chaînes longues, étroites et uniformes, conservant sur toute leur longueur l'altitude moyenne de 2000 à 3000 m. Cependant le paysage est celui de la haute montagne : cimes rudes et sauvages, flancs abrupts et dénudés, vallées profondes et étroites. Même dans le Solto Ceneri, bien que les cimes y soient moins élevées, l'inclinaison des versants reste très forte.

Dans le val Bedretto, il y a 6 km. seulement d'une crête à l'autre à travers la vallée ; dans la Léventine : 8 km. ; dans la Riviera : 11 km. A Vogorno, dans le val Verzasca, la vallée est si étroite qu'au moyen âge on avait construit une porte en fermant l'accès en cas de guerre et d'épidémie.

Le cas le plus extraordinaire d'inclinaison des versants se trouve au bord du Verbano. Sur une distance de 5 km., la dénivellation est de près de 2400 mètres. Gridone : 2200 m. ; fond du lac au large de Brissago : 175 m. au-dessous du niveau de la mer.

Le Sotto Ceneri est un ancien golfe maritime comblé. A la fin des temps tertiaires, la plaine lombarde était submergée par une mer et les vallées tessinoises étaient de véritables fjords.

Les groupes montagneux

Les avalanches sont très nombreuses au Tessin. Il existe 530 couloirs d'avalanches dans le massif du Gothard, où se déplacent environ 325 millions de m³ de neige par année.

De l'automne 1877 au printemps 1888, on compta 267 avalanches au Tessin.

Sur les flancs des vallées, et parallèles à elles, courent des terrasses à divers niveaux et avec de fréquentes interruptions. Ces terrasses tessinoises sont les plus typiques de tout le relief alpin. Elles ont l'aspect de replats au-dessus de versants fortement ravinés et sont le résultat d'auges glaciaires superposées.

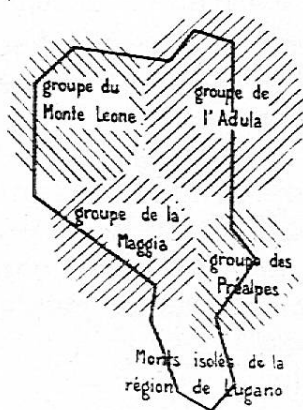


Fig. 5

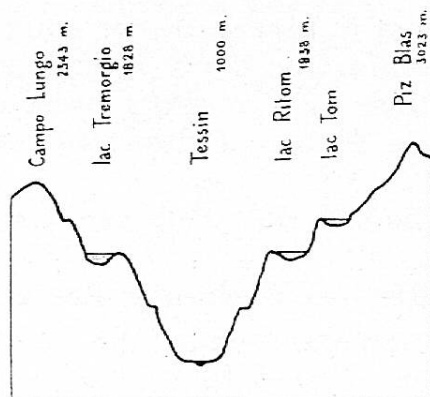


Fig. 6

Coupe de la Léventine, du Campo Lungo au Pizzo Nero, montrant les auges de plus en plus larges.

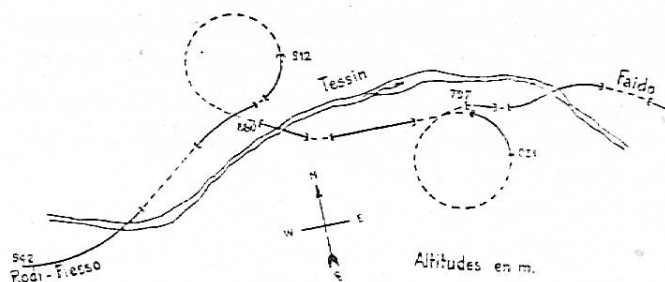


Fig. 7

Dans la Léventine, la ligne du Gothard franchit ces seuils rocheux par des tunnels hélicoïdaux pour racheter la pente (Faido, Giornico).

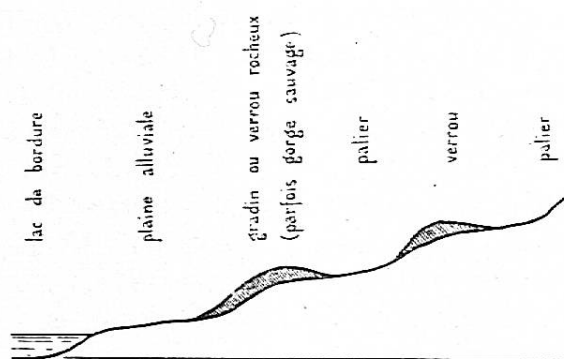


Fig. 8

La coupe longitudinale des vallées tessinoises présente aussi des paliers ; cette formation en gradins est due à la nature de la roche et aux pulsations du glacier.

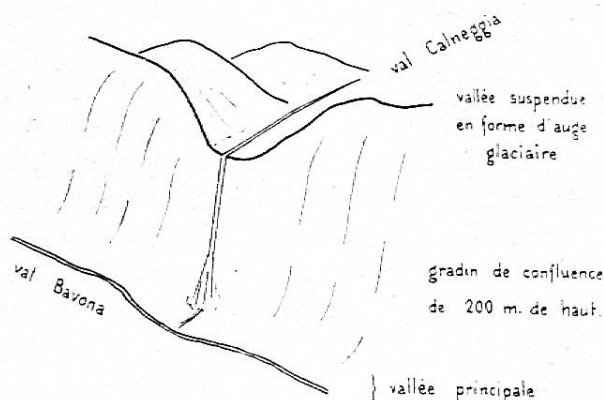


Fig. 9

Les vallées latérales ne débouchent pas toutes au niveau de la vallée principale ; la plupart forment des vallées suspendues ; les affluents tombent alors en cascades par-dessus un gradin de confluence.

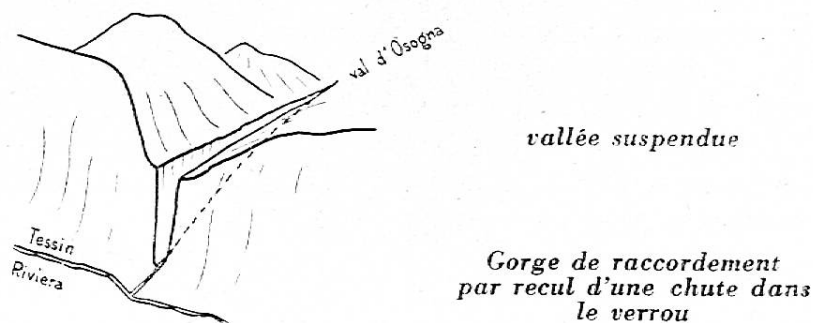


Fig. 10

Certains torrents ont peu à peu creusé leur gradin de confluence ; ils arrivent maintenant à la vallée principale par une gorge profonde et sauvage.

Les grandes vallées se raccordent aussi, mais au fond des lacs.

Exercice : Sur du papier quadrillé, dessiner le profil longitudinal de la vallée du Tessin. En longueur : $1\frac{1}{2}$ carré = 5 km. En hauteur : $1\frac{1}{2}$ carré = 100 m. Remarquer l'alternance des paliers et des gradins.

Le problème du reboisement : Les forêts occupent le 40 % du sol productif du canton du Tessin. Au siècle passé, les patriciens du canton

firent abattre une quantité de forêts de sapins, de mélèzes et de hêtres afin de répartir les bénéfices entre les familles patriciennes. Ces dernières années, le canton du Tessin a entrepris de grands travaux pour réparer l'œuvre de folie du siècle passé. Plus de 3000 ha. de terrain ont été reboisés. Actuellement le patrimoine forestier du Tessin embrasse la surface considérable de 75 000 ha. (en Suisse 975 000 ha. de bois et forêts). Les coupes sont maintenues dans des proportions raisonnables et ne se font plus au hasard. Alors qu'en 1844 il fut abattu le volume énorme de 360 000 mètres cubes de bois, il est rare qu'on abatte actuellement plus de 100 000 m³ par an.

Exercice : Rechercher et énumérer les dangers du déboisement dans un pays montagneux tel que le Tessin, aux pentes abruptes, à l'érosion très active, au sol peu productif et à l'équilibre économique difficile.

V. Giddey.

LECTURES GÉOGRAPHIQUES

LES GRATTE-CIEL

Tout gratte-ciel est supporté par une ossature d'acier, faite de poteaux verticaux et de poutres horizontales d'étage. Des murs, à une pareille hauteur, devraient être très épais, et ils mangeraient ainsi la majeure partie de la surface à couvrir. L'acier, matière résistante, souple et facile à assembler, constitue donc le squelette, depuis les fondations jusqu'au mât (le bois est exclu à cause de sa combustibilité) et les murs sont de simples écrans protecteurs contre les intempéries et le bruit extérieur.

Les fondations reposent sur des pieux ancrés dans le roc. Elles ont d'ordinaire 4 ou 5 étages dans lesquels se logent les dynamos, le chauffage central, le contrôle des ascenseurs, les ateliers et les garages.

L'*Empire State Building* fut construit de novembre 1929 au 1er septembre 1930 ; l'ossature métallique fut dressée en 5 mois, à raison de 4 étages par semaines. Le 1er mai 1931, les locataires s'installaient.

L'immeuble de 373 m. a coûté 35 millions de dollars. Cet énorme pylône d'acier s'élève tout vibrant du ballant de ses étages supérieurs. Il faut même compter avec l'effet du vent qui souffle fréquemment en tornade à New-York. Ses 86 étages abritent dans la journée 18 000 personnes : une vraie petite ville !

De 6 h. du matin à 20 h., plus de 50 000 personnes empruntent les ascenseurs ; vers 9 h. et 17 h., moments d'arrivée et de départ, dans les bureaux, il s'agit de transporter 3 à 4000 employés en 20 minutes.

40 cages d'ascenseurs comportant 2 cabines indépendantes avec dispositifs de sécurité multiples pour éviter les collisions, desservent les étages. 3 sortes d'ascenseurs partent toutes les 15 secondes : omnibus, semi-directs (franchissant d'un trait 10 étages), express (reliant la rue au sommet en moins de 2 minutes). Le fonctionnement, montée, descente, arrêt, ouverture et fermeture des portes, est automatique.

Certains buildings ont même des files d'ascenseurs fonctionnant sans arrêt, l'une à la montée, l'autre à la descente, avec un mouvement assez lent pour que l'on puisse sans danger y entrer ou en sortir en marche.

Demangeon et Weiler (*Les maisons des hommes*).

LES RAVAGES DES TERMITES

Le termite est extrêmement sensible au froid ; il a besoin d'une température qui va de 20 à 36 °. Au-dessous de 20 °, sa vie s'arrête.

Là où il peut s'installer, il exerce de terribles ravages. Les maisons croulent intérieurement, rongées de la base au sommet. Les meubles, le linge, les papiers, les vêtements, les chaussures, les provisions, les bois, les herbes disparaissent. De grands arbres qui semblent vivants et dont l'écorce est scrupuleusement respectée, tombent d'une pièce lorsqu'on y touche.

Un fermier d'Australie laisse un soir sa charrette dans un pré ; le lendemain, il n'en trouve que les ferrures. Un colon rentre dans sa maison après cinq ou six jours d'absence ; tout y est intact, rien n'y paraît changé. Il s'assoit sur une chaise, elle s'effondre. Il se rattrape à la table, elle s'aplatit sur le sol. Il s'appuie à la poutre centrale, elle croule en entraînant le toit dans un nuage de poussière.

Au Congo, les traverses de chemin de fer, complètement rongées, doivent être remplacées chaque année, ainsi que les poteaux télégraphiques et la charpente des ponts. De tout vêtement laissé dehors durant la nuit, il ne reste que les boutons de métal, et une hutte d'indigène dans laquelle on ne fait pas de feu ne résiste pas plus de trois ans à leurs attaques.

Le termite

Il prend la couleur de la terre qu'il occupe ; sa taille, selon les espèces, va de 3 à 10 ou 12 millimètres, c'est-à-dire qu'elle atteint parfois celle de nos petites abeilles domestiques. L'insecte ressemble plus ou moins à une fourmi au ventre allongé, barré de stries transversales, mou ou presque larvaire.

Il est lourd et ne peut s'échapper au péril que par la fuite. Aussi vulnérable qu'un ver, il est offert sans défense aux oiseaux, aux reptiles, aux insectes avides de chair succulente. Il périt dès qu'il est exposé aux rayons du soleil. Il a absolument besoin d'humidité et ne peut vivre que dans des pays où durant sept ou huit mois ne tombe pas une goutte d'eau.

Aveugle, il a su s'organiser, se rendre inexpugnable, maintenir dans ses villes la température et l'humidité qui lui sont nécessaires, assurer l'avenir, multiplier à l'infini et devenir peu à peu le plus tenace, le mieux enraciné, le plus redoutable des occupants et des conquérants du globe.

M. Maeterlinck (*« La vie des termites »*)

BIBLIOGRAPHIE

L'école vivante par les centres d'intérêt, de P. Aubert et E. Viret (2e édition chez Payot à Lausanne).

Il est presque superflu de présenter aux lecteurs de ce journal le remarquable ouvrage des deux pédagogues lausannois.

La première édition, parue en 1943 par les soins de la Société vau-

doise de travail manuel et de réforme scolaire — avec le bienveillant appui des Départements vaudois et neuchâtelois de l'instruction publique — connut un rapide succès dont se réjouirent tous les amis de l'école. Cet ouvrage naquit à un moment où toutes les valeurs étaient remises en question et où, depuis de bon nombre d'années, l'on s'efforçait — en s'aidant des découvertes de la psychologie expérimentale — de dégager l'enseignement, élémentaire surtout, de son ornière livresque et trop souvent stérile. Il devint le guide sûr et précieux du praticien désireux de baser son enseignement sur la méthode rationnelle et féconde des centres d'intérêt.

Guide sûr et précieux, parce que forgé au creuset de l'expérience, fruit d'une collaboration parfaite, toute de foi et d'honnêteté. Tel était, tel est encore l'ouvrage de MM. P. Aubert et E. Viret. Quel plus bel éloge de sa valeur que ce jugement porté avec enthousiasme par un vieux maître à la longue et précieuse expérience : « Ce livre a été pour ma classe, au soir de ma carrière, comme un bain d'oxygène vivifiant et régénérateur. »

La librairie Payot à Lausanne présente la deuxième édition, qui, à n'en pas douter, connaîtra le même succès que la première. Car, plus que jamais, la méthode des centres d'intérêt — inspirée des ouvrages du Dr Decroly — s'inscrit comme celle qui aura le plus contribué à rapprocher l'école de la vie, et à permettre à l'enfant d'être l'artisan de son propre savoir.

Que les deux auteurs — que l'on se plaît à voir, l'un et l'autre, occuper d'importantes fonctions dans l'école vaudoise — soient à nouveau félicités et remerciés d'avoir offert aux éducateurs de ce pays un guide si riche, si dense, si concis tout à la fois, d'avoir, comme l'écrit M. Louis Meylan, professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne, « créé des valeurs humaines ».

L. C.

COURS DE LANGUE ET DE CULTURE ITALIENNES

L'Association « Internationale Sprachgesellschaft » organise cette année des cours de langue et de culture, en langue italienne, destinés tout spécialement aux membres du corps enseignant et aux étudiants étrangers. Des professeurs des universités de Gênes et Milan ont assuré leur collaboration. Des conférences sont prévues sur la littérature, l'histoire, l'art et la musique dans le cadre de la culture italienne. Les cours auront lieu dans le cadre merveilleux de Rapallo, centre international de tourisme, de sports divers : canotage, tennis, golf, équitation. Des excursions et visites sont en outre prévues dans diverses villes, musées et théâtres. Tous les participants seront logés dans des hôtels-pensions confortables munis des installations les plus modernes. Les consuls italiens sont informés et aideront à la simplification et à la rapidité des démarches indispensables pour l'obtention des visas.

On est prié de s'adresser, pour tous autres détails, à MM. M. Baumann, directeur de l'Ecole secondaire des filles à Bienne, ou R. Liengme, inst. à Bienne.

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

auquel est adjointe la

CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE VAUDOISE

garantie par l'Etat

Prêts hypothécaires et sur nantissement

Dépôts d'épargne

Emissions d'obligations foncières

Garde et gérance de titres

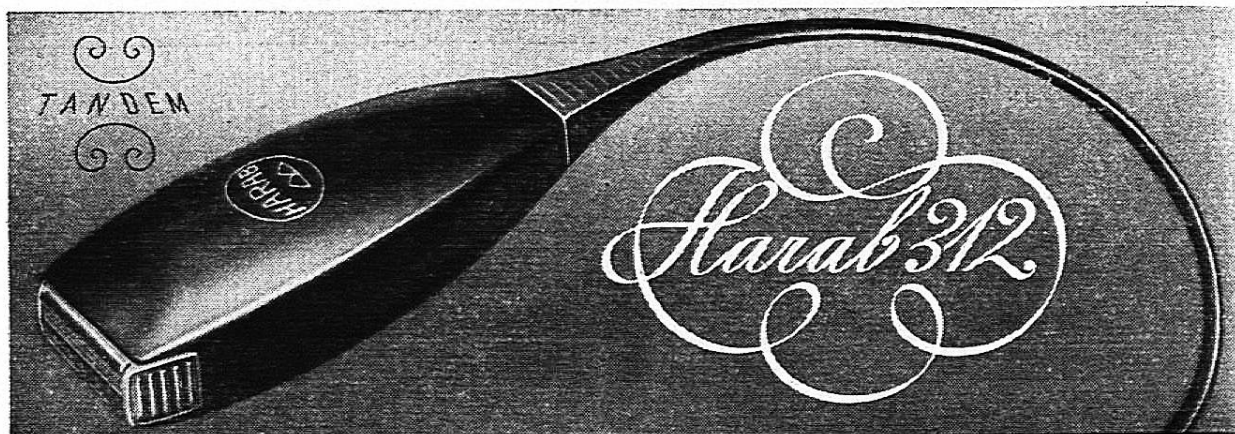
Location de coffres-forts (Safes)

TR

SIMMEN + CIE

Meubles + Décoration

RUE DE BOURG 47.49 LAUSANNE



Le rasoir avec tête coupante Tandem coupe plus vite et plus près.

Jeune fille

17 ans

cherche place dans famille avec enfants. Condition principale: une excellente occasion d'apprendre le français. Offres à E. Luginbühl, instituteur, Faulensee près Spiez.



*Elégant
et solide*

5 % d'escompte
aux instituteurs



Salles pour
banquets
et sociétés
Stamm S P V

A. Fehr
& G. Eisenwein

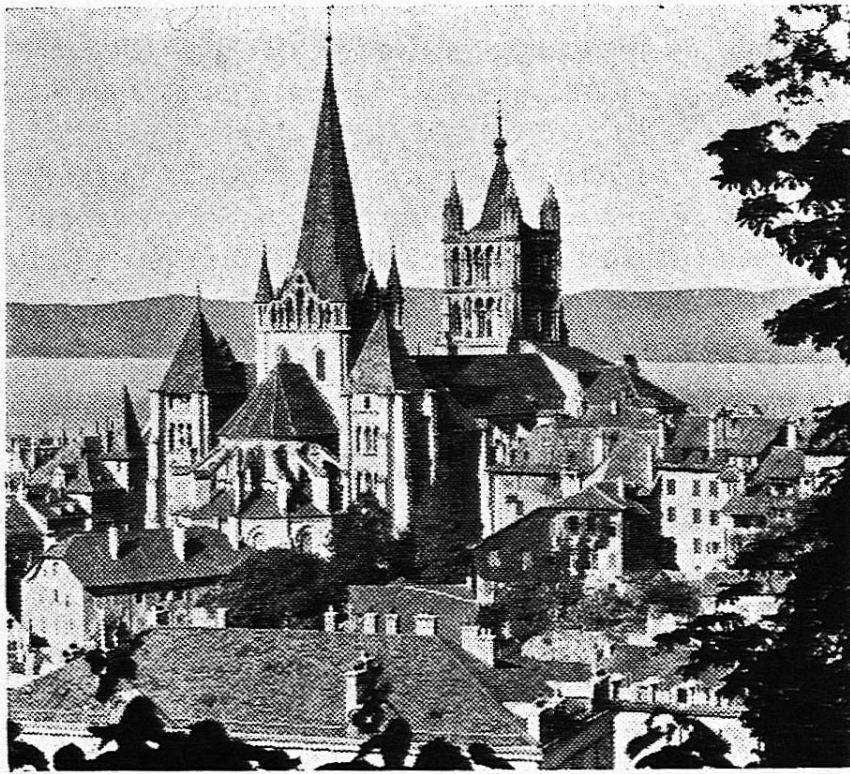
A. BRAISSANT
MESURE ET CONFECTION
PLACE ST-FRANÇOIS 5 (ENTRESOL)
(Maison Manuel)
LAUSANNE

Le Mont-Pèlerin ^{SUR} Vevey

900 m.

*La belle esplanade fleurie
du Haut-Lac*

Tous renseignements sur tarifs, horaires, restaurants, tea-room et excursions par la direction du funiculaire Vevey-Chardonne-Mt-Pèlerin à Vevey. Tél. 5.29.12



SEMAINE ROMANDE
DE
PÉDAGOGIE PRATIQUE

20-25 octobre 1947

ÉCOLE NORMALE - LAUSANNE

Lausanne, septembre 1947.

Chers Collègues de Suisse romande,

Nous avons le plaisir de vous présenter le programme de la première « **Semaine romande de pédagogie pratique** » qui aura lieu cet automne à Lausanne, du 20 au 25 octobre, et nous vous invitons très cordialement à y participer.

Notre but est d'offrir aux éducateurs romands qui éprouvent le besoin de se renouveler et de perfectionner leurs méthodes de travail un certain nombre de cours de caractère essentiellement pratique. Toutefois, notre programme, qui comporte aussi des conférences de culture générale, une excursion intéressante et des auditions musicales, se propose de joindre au perfectionnement professionnel des occasions d'enrichissement intellectuel et artistique dont vous voudrez profiter.

Chers collègues, Lausanne vous attend. Vous y ferez du travail utile, dans une ambiance agréable. Par avance, nous vous y souhaitons une très amicale bienvenue.

Cette première *Semaine romande de pédagogie pratique* est organisée par la

Société Vaudoise de travail manuel et de réformes scolaires
avec l'appui
du Département de l'Instruction publique du canton de Vaud
de la Société Pédagogique Romande
et de la Société Pédagogique Vaudoise.

Comité d'organisation :

Président : M. Paul Aubert, inspecteur scolaire, Lausanne.

Membres : MM. A. Martin, chef de service

G. Chevallaz, directeur de l'Ecole normale

V. Dentan, directeur des écoles de Montreux

R. Michel, président de la S.P.R.

R. Rouilly, président de la S.P.V.

A. Chabloz, rédacteur de l'*Educateur*

J. Chappuis, professeur

R. Martin, président de la Société vaudoise de travail manuel et de réforme scolaire

Mlle J. Chessex, institutrice

MM. F. Rostan, instituteur

Ed. Ansermoz, instituteur

A. Willi, instituteur

P R O G R A M M E G É N É R A L

COURS

1. Cartonnage léger

par M. Ed. Ansermoz, instituteur, Lausanne.

Dates : 20, 21 et 22 octobre.

Inscription : Fr. 8.—.

But : Acquisition des techniques élémentaires du cartonnage. Ce cours s'adresse à des débutants et comporte la confection d'objets réalisables au degré moyen.

Programme : Travaux en papier et carton — emploi de la colle d'amidon, colle forte, toile — Enveloppe, carnet, plumier, pochette, jeu, porte-feuille, boîte.

2. Cartonnage (perfectionnement)

par M. A. Fauconnet, instituteur, Lausanne.

Dates : 23, 24 et 25 octobre.

Inscription : Fr. 8.—.

But : Exécution d'objets intéressant le degré supérieur. Ce cours est destiné aux maîtres qui possèdent déjà des notions de cartonnage ou qui ont suivi le cours précédent.

Programme : Papiers peints — boîte à couvercle — classeur vertical — Image sous verre.

3. Travaux manuels au degré supérieur

(Pour classes ne disposant que d'un matériel restreint)

par M. E. Baechtold, instituteur, Montreux.

Dates : du 20 au 25 octobre.

Inscription : Fr. 15.—.

But : Montrer de quelle manière on peut développer à la fois l'habileté manuelle et le goût de nos grands élèves par des travaux simples en bois, métal et rotin.

Programme : Objets en bois brut — encadrement — découpage — sculpture à la suédoise (plat à beurre) — repoussage de métal — dessous de plat — corbeille à pain.

4. Construction de matériel scientifique

par M. H. Rochat, maître primaire supérieur, Chexbres.

Dates : du 20 au 25 octobre.

Inscription : Fr. 15.—.

But : Faire voir comment des observations courantes peuvent constituer une base d'étude, quels appareils on peut construire en rapport avec le sujet, et comment il faut les utiliser.

Programme : Physique : la pression atmosphérique. — Constructions : pompe pneumatique — baromètre anéroïde — pompe aspirante — pompe à incendie — accessoires.

5. Dessin au tableau noir

par M. R. Berger, professeur, Morges.

Dates : du 20 au 25 octobre.

Inscription : Fr. 12.—.

But : Donner la technique et l'entraînement nécessaires pour permettre aux maîtres d'illustrer leur enseignement par des croquis rapides au tableau noir.

Programme : Technique du dessin au tableau noir — exercices d'entraînement — craie de couleur — croquis d'illustration en rapport avec quelques disciplines.

Les exercices au tableau noir alterneront avec des exercices de mise en page, de décoration de cahiers et de construction de matériel pour l'enseignement du dessin.

6. L'imprimerie à l'école

par Mlle J. Chessex, institutrice, avec la collaboration de

Mlle G. Savary, professeur à l'Ecole normale, Lausanne.

Dates : 20 et 21 octobre.

Inscription : Fr. 5.—.

But : Initiation à l'emploi de l'imprimerie à l'école.

Programme : L'imprimerie et la lecture globale au degré inférieur — utilisation de l'imprimerie dans les autres degrés — journal de classe — correspondance interscolaire.

7. L'enseignement de l'histoire

par M. H. Jeanrenaud, professeur à l'Ecole normale, Lausanne.

Dates : du 20 au 25 octobre.

Inscription : Fr. 12.—.

But : Etude du programme et des moyens de le réaliser dans le cadre des principes de l'école active.

Programme : Initiation à l'histoire — préparation de quelques leçons — utilisation du modelage et du dessin au tableau noir — élaboration de fiches d'enseignement et de jeux d'histoire — visite commentée d'un édifice.

8. Cours d'histoire contemporaine

en 4 conférences d'une heure,

par M. Jacques Freymond, professeur à l'Université de Lausanne.

Dates : 20 et 21 octobre de 16 h. 15 à 18 h.

Inscription : Gratuite pour les participants à un autre cours. Pour les autres personnes : Fr. 5.—.

M. J. Freymond traitera de quelques sujets d'actualité et brossera un tableau général de la situation mondiale.

9. Cours d'initiation musicale

par M. R. Piguet, professeur, Montreux.

Dates : 23 et 24 octobre, de 14 à 16 h.

Inscription : Fr. 5.—.

But : Montrer comment on peut développer la culture esthétique et la sensibilité musicale chez les enfants.

Programme : Les éléments de la langue musicale — styles musicaux — audition et commentaires de disques (Bach, Mozart, Beethoven, Debussy).

CONFÉRENCES

par M. André Rey, chargé de cours à l'Institut des Sciences de l'Education, Genève.

Jeudi 23 octobre, à 16 h. 15 :

L'ÉVOLUTION DE LA MÉMOIRE CHEZ L'ENFANT

Vendredi 24 octobre, à 16 h. 15 :

QUELQUES TYPES DE MAUVAIS ÉLÈVES

Ces deux conférences sont publiques et gratuites.

EXCURSION

Mercredi après-midi 22 octobre : Excursion en train aux Rochers de Naye. Au sommet, conférence de M. A. Ischer, Dr ès-sciences, professeur à l'Ecole normale de Neuchâtel :

LES PRÉALPES ROMANDES, UN BEAU PROBLÈME DE GÉOLOGIE ALPINE

En cas de mauvais temps le programme sera modifié et adapté aux circonstances.

SOIRÉE RÉCRÉATIVE

Vendredi 24 octobre à 20 h. 30, à la Grande Salle du Café Vaudois, place de la Riponne :

Programme :

1. Oeuvres de Vivaldi, Couperin, Bach, Fauré, Debussy, par M. Paul Burger, violoncelliste, accompagné par Mlle Jacqueline Chessex, pianiste.
2. Airs d'opérettes et chansons, par le duo Crot-Walzer.
3. Partie familière et bal, animés par M. G. Molles.

PROGRAMME JOURNALIER

Lundi 20 octobre

- 8 h. 15 : Allocution d'ouverture, par M. le Conseiller d'Etat Ed. Jaquet, chef du Département de l'Instruction publique.
- 8 h. 30 à 12 h. : } Cours 1, 3, 4, 5, 6, 7.
- 14 h. à 16 h. : }
- 16 h. 15 à 18 h. : Cours d'histoire contemporaine, par M. J. Freymond.

Mardi 21 octobre

- 8 h. 15 à 12 h. } Cours 1, 3, 4, 5, 6, 7.
- 14 h. à 16 h. : }
- 16 h. 15 à 18 h. : Cours d'histoire contemporaine, par M. J. Freymond.

Mercredi 22 octobre

- 8 h. 15 à 12 h. Cours 1, 3, 4, 5, 7.
- Après-midi : Excursion (voir programme général).

Jeudi 23 octobre

- 8 h. 15 à 12 h. Cours 2, 3, 4, 5, 7.
- 14 h. à 16 h. : Cours 2, 3, 4, 5, 7, 9.
- 16 h. 15 : Conférence de M. André Rey : *L'évolution de la mémoire chez l'enfant.*

Vendredi 24 octobre

- 8 h. 15 à 12 h. Cours 2, 3, 4, 5, 7.
- 14 h. à 16 h. : Cours 2, 3, 4, 5, 7, 9.
- 16 h. 15 : Conférence de M. André Rey : *Quelques types de mauvais élèves.*
- 20 h. 30 : Soirée récréative.

Samedi 25 octobre

- 8 h. 15 à 11 h. : Cours 2, 3, 4, 5, 7.
- 11 h. 15 : Allocution de clôture par M. A. Martin, chef de Service.

Bulletin d'inscription

Le soussigné s'inscrit pour le ou les cours suivants (prière de souligner) :

1. Cartonnage léger	20-22 octobre	Fr. 8.—
2. Cartonnage (perfectionnement)	23-25 »	Fr. 8.—
3. Travaux manuels au degré sup.	20-25 »	Fr. 15.—
4. Construction de matériel scientifique	20-25 »	Fr. 15.—
5. Dessin au tableau noir	20-25 »	Fr. 12.—
6. Imprimerie à l'école	20 et 21 »	Fr. 5.—
7. Enseignement de l'histoire	20-25 »	Fr. 12.—
8. Histoire contemporaine (4 conférences) (gratuit pour les participants à un autre cours)	20 et 21 »	Fr. 5.—
9. Initiation musicale	23 et 24 octobre, de 14 à 16 h.	Fr. 5.—

La taxe d'inscription sera perçue à l'ouverture des cours.

Ce bulletin doit être retourné jusqu'au 4 octobre au plus tard, à M. R. Martin, instituteur, Avenue de France 78, Lausanne.

Nom :

Prénom :

Adresse :

RENSEIGNEMENTS DIVERS

1. Logements et pensions :

Sur demande, la Direction du cours procurera des logements ou pensions à prix raisonnables. Des dortoirs seront éventuellement organisés.

2. Les renseignements relatifs aux cours : outillage, locaux, organisation, etc., seront communiqués directement aux participants.

**CONDITIONS DE FAVEUR
AUX MEMBRES DE LA S.P.V.**

Demandez conseils et renseignements à
P. Jaquier, inst., Route de Signy, Nyon

AUGUSTE SÉRIEYX:

A travers les chansons de France

trois saynètes enfantines avec accompagnement de piano

"MALBOROUGH"

"LE PRINCE CHARMANT"

"LA MÈRE MICHEL"

Aux Editions Foetisch

Foetisch Frères S.A.

Caroline 5

VEVEY

LAUSANNE

NEUCHÂTEL

LE CONSOMMATEUR

soucieux de ses **INTÉRÊTS** fait
ses **ACHATS** à la

COOPÉRATIVE



1872

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Capital-Actions et réserves Fr. 195 millions

GENÈVE

2, rue de la Confédération

AGENCES :

CORNAVIN — EAUX-VIVES
PLAINPALAIS — CAROUGE

NEUCHÂTEL

8, faubourg de l'Hôpital

LAUSANNE

16, place St-François

AGENCES :

AIGLE — MORGES

LA CHAUX-DE-FONDS

10, rue Léopold-Robert

Succursales au LOCLE et à NYON

534

PIANOS neufs
et
occasions

205

E. K R A E G E

ACCORDEUR RÉPARATEUR SPÉCIALISTE

Avenue Ruchonnet 5
à 100 mètres Gare C.F.F.
LAUSANNE Tél. 3 17 15

ÉLÉGANCE ET QUALITÉ



Burmard & CIE S.A.
NOUVEAUTES
Lausanne

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9

Bulletin : G. WILLEMIN, Jussy.

Administration, abonnements et annonces :

IMPRIMERIE NOUVELLE CH. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place du Marché 7, Tél. 6.27.98

Chèques postaux II b 379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 12.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

« POUR L'ART »

organise un

VOYAGE CULTUREL A FLORENCE

DU 18 AU 25 OCTOBRE 1947

Départ de Lausanne le 18 octobre 1947

Retour à Lausanne le 25 octobre 1947

Du 17 au 27 août a eu lieu le premier voyage à Florence organisé par « POUR L'ART ». Près de 50 participants ont suivi les visites dirigées par le professeur TEALDO TEALDI. Le programme visait avant tout à donner de l'Art florentin une image aussi complète que précise: architecture, sculpture, peinture. Le succès de ce premier voyage incite « POUR L'ART » à en organiser un second.

Les matinées sont consacrées aux visites des musées et monuments de la ville.
Les après-midi sont libres.

Programme: ACADEMIE DES BEAUX-ARTS. PALAIS PITTI. MUSÉE S. MARCO. BARGELLO. LE DOME, LE BAPTISTÈRE, LE CAMPANILE. PALAZZO-VECCHIO. SANTA CROCE. PIAZZALE MICHELANGELO. S. LORENZO. CERTOSA. LES OFFICES.

Deux promenades facultatives sont prévues: la première à Sienne, l'autre à Pise.
Les participants pourront en outre visiter deux expositions très importantes:

A PISE: l'exposition de sculpture pisane (Nicolas et Jean Pisano, etc.).

A FLORENCE: l'exposition d'art flamand et hollandais, où figurent plusieurs des pièces importantes des Offices (Memling, Hugo van der Goes, etc.).

Voyage en 2me classe, visa collectif, pension, taxes de visites et de guide, transports des bagages, tout compris: **Fr. 195.-**

Demander formules d'inscription et programmes à « Pour l'Art » (8, rue Enning, Lausanne)
R. Fawer, secrétaire-gérant.

Costumes - Blouses - Lingerie - Bas
Pullovers - Gilets - Sous-vêtements

Weith
R. DEBOURG
LAUSANNE

...la maison des beaux tricotés

PAPETERIE DE ST-LAURENT

Charles Krieg

21, rue St-Laurent

Téléph. 3.71.75

LAUSANNE

Au centre de la ville, Carrefour Palud-Louve-St-Laurent, le Restaurant sans alcool D. S. R.

FOYER DE ST-LAURENT

vous réserve sa **restauration soignée** à prix fixes et à la carte.

Ses menus choisis et variés

Ses trois salles rénovées et spacieuses

dont une privée où il sert, sur demande, tous repas de circonstance pour familles, sociétés, etc.

Téléphone No 2.50.39.